

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

Transfert d'argent : La Sonatel concurrence Western Union

- Economie -

Date de mise en ligne : vendredi 13 février 2009

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

La Société nationale de télécommunications (Sonatel) va bientôt élargir son offre de services en mettant sur le marché Orange money, un service de transfert d'argent via le téléphone mobile. Payer ses factures, acheter des biens et services, transférer ou retirer de l'argent avec son téléphone mobile, acheter du crédit téléphonique sans se déplacer sont les services qu'Orange Money offre aux abonnés de la marque Orange.

source : www.walf.sn

Pour avoir accès au service, le client se fait alimenter un compte **Orange money** dans les locaux d'un partenaire agréé par Orange. Hier, le directeur général de la **Sonatel**, Cheikh Tidiane Mbaye et l'administrateur directeur général de la **Bicis**, Gérard d'Heré ont signé à Dakar un partenariat pour le développement du premier service de paiement de factures et biens de consommation et de transfert domestique d'argent via le mobile. Le projet a déjà reçu l'agrément de la Banque centrale, signale-t-on. La phase-test du produit est prévue dans le premier trimestre de 2009. L'idée est de créer un lien entre le secteur financier et le secteur des télécommunications. Le taux de bancarisation au Sénégal reste encore faible, il tourne autour de 5 à 8%. Les transactions financières se font, en un taux très élevé, avec de l'argent liquide. Cheikh Tidiane Mbaye indique que le service Orange money qui a déjà été mis en place en Côte d'Ivoire, est une tendance générale dans les pays émergents.

La première société de téléphonie mobile du Sénégal compte 3,5 millions de clients avec un taux de pénétration dans les foyers de 40%. Dans cette tranche, Orange estime qu'une bonne partie n'est pas bancarisée. Ainsi, le nouveau service devrait permettre aux abonnés de créer un compte -gratuitement- sur leur mobile orange et d'effectuer des opérations de transfert ou de retrait d'argent à partir des boutiques agréées. A terme, note le directeur général de la Sonatel, l'ensemble du réseau Orange en Afrique disposera de ce service innovant.

Pour le patron de la Bicis, Orange money est un « *produit révolutionnaire* » qui va permettre de porter le taux de bancarisation de 5% à une bancarisation indirecte de 20% d'ici 2010. Le service s'adresse en particulier aux populations, clients d'Orange, qui ne disposent pas de compte bancaire. La société de téléphonie de téléphonie va nouer des contacts avec l'ensemble des facturiers car « *il n'y a pas de contrat d'exclusivité* », signale Léon Charles Ciss, directeur de Orange mobile.

Le client peut espérer rompre avec les interminables files d'attente lors des paiements de factures en effectuant le paiement directement à partir de son mobile. Pour les facturiers comme la Senelec, la Sde, entre autres, Orange money pourra être un moyen d'optimisation de l'encaissement des factures, de réduction des coûts de traitement des espèces, de facilitation de la gestion de l'affluence des agences, etc. Interpellé sur la fiabilité du service, le directeur général de la Sonatel fera savoir que toutes les mesures nécessaires ont été prises. « *Orange money assure une traçabilité complète des opérations, chaque transaction étant identifiée par un numéro unique (&) Les transactions ne peuvent s'effectuer qu'après validation du client avec son code secret* », lit-on dans le dossier de presse. Qui relève, par ailleurs, que « *la Bicis opère des contrôles réguliers sur le système et assure notamment la bonne conformité du service à la réglementation bancaire en vigueur* ».

Khady BAKHOUM

lire aussi sur www.afrik.com (22 mai 2009) : [Afrique : le téléphone portable devient une banque](#), par Stéphane Ballong

eti sur www.wadeukeubi.com (02-06-2009) : [En Afrique, l'argent circule de plus en plus par SMS](#)
